

## **Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la section Volley-ball de l'U.D.S.L.L du 22 juin 2023**

Présents Membres du bureau : Nicolas GASNIER - Daniel LEJEUNE – Vincent DUMONT

Présent commissions : Bruno IMBERT - Stéphane METAIS - Franck THEROUX- Françoise CAVALERIE

Présents Membres bénévoles : Stéphane METAIS, Anthony CHANCEREL, Yann PASBECQ

Absent excusé : Claude CASSON

Contacts :

[Bruno : licences@leolagrangevolley72.fr.](mailto:licences@leolagrangevolley72.fr)

[Françoise : assurance@leolagrangevolley72.fr](mailto:assurance@leolagrangevolley72.fr)

[Franck : commission-sportive@leolagrangevolley72.fr](mailto:commission-sportive@leolagrangevolley72.fr)

[Daniel : tresorerie@leolagrangevolley72.fr](mailto:tresorerie@leolagrangevolley72.fr)

Onglet « nous contacter » sur le site

Astreinte Service des sports ville du Mans : **06 20 37 04 13**

Responsables de clubs présents :

2F OPEN JS Changé	Raynald Lallier	Présent
A.P.M	Nicolas Gasnier	Présent
ASCEMMA 2 et 3	Mickaël Taillée	Présent
ASCEMMA 2 et 3	Kévin Thibault	Absent excusé
ASPTT Le Mans	Francis Louazé	Présent
ASPTT Grossacs	Julien Hellot	Présent
EG Rouillon	Franck Theroux	Présent
EG Rouillon	Benoit Huguet	Présent
La Fleche	Thomas Saveau	Présent
La Chapelle-Saint-Aubin	Aurélien Lochon	Présent
La Ferté Baudin	Vincent Demeurs Lambin	Présent
La Ferté Baudin	Denis Corbin	Présent
Mairie 1	Yan Pasbecq	Présent
Mairie 2	Anthony Chancerel	Présent
Parigné	Simon Pauline	Présente
RENAULT	Bruno Imbert	Présent
TIBCO	Vincent Dumont	Présent
Valeo	Jean Jacques Binais	Présent
Valeo F	Thomy Besnardeau	Présent
Renault	Bruno Imbert	Présent

**Début de la séance 19 H 30**

Mot du président

Les points notables :

Remerciements adressés à l'ensemble de parties prenantes au championnat (équipes de la ville pour la gestion des gymnases, Sdis 72 pour le gymnase Victor Lair - finale challenge, responsables de club pour l'Amélioration de la gestion administrative et la participation à la vie de l'association, le bureau et un grand merci à Bruno pour son investissement, sa bonne humeur et son dynamisme durant les nombreuses années passées au sein du bureau.



Vote PV AG 13 septembre 2023

Adopté à l'unanimité

Commission Sportive (Franck)

Bilan Championnat 2022 – 2023

19 équipes cette saison  
3 forfaits (souci d'effectifs et problème d'éclairage)

Quelques rappels concernant des scores non renseignés et une feuille de match perdue mais rien de bien grave.

**Rappel :** Les scores doivent être rentrés sur le site au plus tard 48h après la rencontre et la feuille de match enregistrée sur le site au plus tard le samedi suivant la rencontre

Classement Fin de saison

POULE 1											POULE 2										
Rang	Équipe	Points	Journée	Gagnés	Perdus	Forfaits	Sets pour	Sets contre	Pts pour	Pts contre	Rang	Équipe	Points	Journée	Gagnés	Perdus	Forfaits	Sets pour	Sets contre	Pts pour	Pts contre
1	A.P.M	32	16	16	0	0	48	5	1304	972	1	La Chapelle-Saint-Aubin	35	18	17	1	0	51	17	1585	1274
2	La Ferté Baudin	30	16	14	2	0	45	10	1311	1016	2	La Flèche	34	18	16	2	0	51	10	1460	985
3	EG Rouillon 1	28	16	12	4	0	37	18	1264	1064	3	Mairie 1	31	18	13	5	0	44	23	1508	1287
4	ASPTT Grossacs	25	16	9	7	0	33	29	1369	1312	4	EG Rouillon 3	28	18	10	8	0	40	32	1566	1481
5	Valéo 1	22	16	6	10	0	28	36	1327	1347	5	Parigné 2	28	18	10	8	0	35	31	1380	1373
6	2F OPEN JS Changé 1	22	16	6	10	0	25	39	1274	1385	6	EG Rouillon 2	24	18	6	12	0	27	45	1503	1632
7	Mairie 2	20	16	4	12	0	16	42	1068	1366	7	ASCEMMA 2	24	18	6	12	0	25	44	1324	1533
8	Renault	19	16	3	13	0	17	41	1113	1323	8	Tibco	23	18	5	13	0	25	45	1348	1540
9	ASPTT Le Mans 1	18	16	2	14	0	16	45	1142	1387	9	ASCEMMA 3	20	18	4	12	2	24	44	1233	1492
											10	Valéo Fantastics	20	18	3	14	1	17	48	1152	1462

Remise des cartes cadeaux

Projection 2023-2024

POULES PROVISOIRES  
SAISON 2023 / 2024

POULE 1	POULE 2
APM	RENAULT
LA FERTE BAUDIN	ASPTT 1
EGR 1	MAIRIE 1
ASPTT GROSSACS	EGR 3
VALEO 1	PARIGNE 2
OPEN CHANGE 1	EGR 2
MAIRIE 2	ASCEMMA 2
LA CHAPELLE ST AUBIN	TIBCO
LA FLECHE	ASCEMMA 3
	VALEO FANTASTICS

Equipes ne repartant l'année prochaine : Renault

Equipes dans l'incertitude de reprendre : Valéo Fantastics, EGR 3

Nouvelle équipe à confirmer : La Chapelle 2

Question sur le système de points ?

Perçu comme complexe, celui-ci est toutefois plus juste dans notre championnat, qui rappelons le, doit permettre à tous de jouer et s'amuser (mais qui n'empêche pas la compétition).

Il permet de ne pas gagner « trop » de points en cas de victoire 3-0 ou 3-1. et encourage une équipe à faire tourner son effectif.

### Nouvelle formule 2023-2024

Afin de répondre à 2 sujets, le championnat 2023-2024 va être modifié à titre d'essai :

- Hétérogénéité des équipes dans les 2 poules
- En fonction du nombre d'équipes la durée du championnat peut varier

Les détails restent à étudier d'ici septembre mais le principe serait le suivant, je me lance....

Nous gardons le principe de 2 poules :

1ere partie : septembre –décembre (phase aller)

A la fin de cette phase, une « photo » est prise du classement :

- ❖ Les dernières équipes de la poule 1 descendent en poule 2 (nombre à confirmer mais entre 2 et 4)
- ❖ Les premières équipes de la poule 2 montent en poule 1 (nombre à confirmer mais entre 2 et 4)

2eme partie : en janvier (Phase retour)

En fin de championnat, on regarde les résultats de toute l'année, et chaque équipe prend sa place dans sa propre poule de départ, avec le principe habituel de 2 équipes qui montent et 2 équipes qui descendent.

Simple ! non ? 😊

Cela vous sera expliqué plus en détail lors de l'AG de début de saison. Nous allons finaliser cela lors de notre prochaine réunion de bureau

### **Bilan Challenge Alain Mottier (13ème Edition)**

- 18 équipes engagées
- Problème du renfort d'une équipe dans le cadre du challenge

Question : quel est l'impact d'un renfort dans une équipe sur le classement ?

Une équipe ayant perdu et ayant acceptée au préalable, que l'équipe adverse se fasse renforcée, peut-elle posée une réclamation ?

La réponse est clairement **non !**

Les 2 équipes doivent se mettre d'accord avant le match

2 options s'offrent à elles :

- Soit, l'équipe renforcée joue juste pour le plaisir et se déclare forfait **AVANT** le match et l'indique sur la feuille de match
- Soit, les 2 équipes jouent le match pour la compétition et en acceptent le résultat

Mais le responsable de la commission sportive n'a pas à intervenir dans ce cas.

- Le Président rappelle que les joueurs doivent avoir pris connaissance de La Charte en début de saison et que l'état d'esprit doit être irréprochable sur le terrain.

Encore merci à tous pour votre implication et merci également aux personnes qui se chargent de récupérer les scores et veillent au bon déroulement des soirées.

Tournoi principal remporté par APM et EGR3 pour la consolante

Merci à Daniel et Jerome pour l'arbitrage des deux finales principales

### Classement Challenge



## CLASSEMENT FINAL

Classement	Principal	Consolante
1 <sup>er</sup>	<i>APM</i>	<i>EGR 3</i>
2 <sup>e</sup>	<i>ASPTT GROSSACS</i>	<i>EGR 2</i>
3 <sup>e</sup>	<i>LA FERTE BAUDIN</i>	<i>LA CHAPELLE</i>
4 <sup>e</sup>	EGR 1	ASCEMMA 2
5 <sup>e</sup>	OPEN CHANGE 1	MAIRIE 1
6 <sup>e</sup>	MAIRIE 2	TIBCO
7 <sup>e</sup>	LA FLECHE	PARIGNE 2
8 <sup>e</sup>	VALEO 1	ASCEMMA 3
9 <sup>e</sup>	ASPTT 1	VALEO FANTASTICS

Remise des ballons aux 4 premières équipes

Trophée :

Faut-il continuer à remettre un trophée ?

Si la réponse est non, quelle solution pouvons-nous mettre en place afin de mettre en lumière l'équipe gagnante et garder l'historique.

Toutes les idées sont bonnes à prendre donc n'hésitez pas à nous les faire parvenir

## Commission finances (Daniel)

Présentation des comptes – point d'étape  
Remise des factures

### Montant des licences

Tarif licence 2023-2024 : A déterminer lors de la réunion de bureau de fin d'année  
Proposition : pas d'augmentation mais diminution du montant des cartes cadeaux par exemple

### Participation financière exceptionnelle

Rappel :

Afin de prétendre à une participation de l'association à l'achat de maillots floqués Leo Lagrange, la facture doit faire apparaître la mention : flocage Léo Lagrange

La Mairie en a bénéficié cette saison pour ses 2 équipes. Coût : 242€

Participation de l'association pour l'achat de billets afin d'assister à un match de volley peu importe l'endroit.  
Aller sur le site onglet association puis participation financière :

[Règlement participation financière UDSVLL 72 pour match volley.pdf \(leolagrangevolley72.fr\)](https://leolagrangevolley72.fr/Reglement_participation_financiere_UDSVLL_72_pour_match_volley.pdf)

14 personnes en ont profité cette saison X 8€ - Coût : 112 €

Remise de 3 cartes cadeaux pour :

- Bruno pour le récompenser de son investissement
- Loanne Gasnier et JC Chamard pour la création du logo de l'association



## Commission arbitrage (Daniel)

Rien de neuf à signaler

## Commission assurance (Françoise)

Les responsables d'équipes ont été très disciplinés et succès total pour trouver les coupons à l'endroit voulu. L'enregistrement du coupon en même temps que la licence a très bien marché : tous mes remerciements

Conserver l'imprimé pour avoir le tableau des garanties MAIF (au cas où...)



### **Rappel :** En cas de blessure

1 Indiquer le nom du blessé sur la feuille de match + le membre atteint (blessure au bras/cheville/genou...droit ou gauche)

2- Aller très vite chez un praticien pour avoir un diagnostic (grave ou pas ?)

- Si entorse : l'immobilisation est < 15 jours pas la peine de déclarer, rien ne sera pris en charge par la MAIF
- Si membre cassé : l'immobilisation est nettement plus longue : On déclare à l'assurance.

Les « petites » blessures sont entièrement prises en charge par la sécurité sociale

Pas de déclaration à la Maif si le médecin ne fait pas mention d'une complication ou d'un examen spécifique.

Ordre de remboursement : la sécurité sociale, la complémentaire puis la maif

### **Rappel :**

- Déclaration incident sur la feuille de match et l'envoyer par mail à Françoise sur l'adresse : [assurance@leolagrangevolley72.fr](mailto:assurance@leolagrangevolley72.fr)
- Pas d'incident majeur à signaler cette saison

### **Informations complémentaires :**

- ❖ Le 116 117 vous réoriente vers un médecin de garde
- ❖ La SMACL va être résiliée (ne répond plus au besoin)

## Commission Licences (Bruno)



### 196 Licences au total (-16)

- **Championnat** : 31 Femmes et 157 hommes = 188 licences (-7 )
- **Challenge** : 5 hommes = 5 Licences (-9)
- 3 licences encadrant
- Pas de problèmes majeurs cette saison, Les responsables d'équipes ont joué le jeu dans l'ensemble

Bienvenue à Yann Pasbecq (Mairie 1) qui prend le relai de Bruno. Il sera destinataire de vos mails à l'adresse « licence » d'ici la rentrée. Un mail vous sera envoyé lorsque la bascule sera faite.



## Communication et site internet (Stéphane)

- Thomy Besnardeau a travaillé sur la création du flyer et nous a présenté sa maquette.

Quelques modifications sont à apporter.



Pauline Simon, de Parigné doit se renseigner pour les impressions. Gratuité ?? L'association prendra à sa charge les impressions de Flyers si des équipes ne peuvent pas les prendre en charge financièrement.

- Il est possible de demander la banderole lors de vos forums
- Envoyer vos photos afin de faire vivre le site sur l'adresse [contact@leolagrangevolley72.fr](mailto:contact@leolagrangevolley72.fr)
- Stéphane et Bruno ont participé à une formation sur : « Mieux communiquer et savoir utiliser les réseaux sociaux ». Il en est ressorti qu'il faudrait qu'une personne de l'association gère ce domaine. Ce sujet va être abordé lors de la prochaine réunion de bureau

## Divers

### Certificat médical

**ATTENTION : PRENEZ RENDEZ VOUS POUR VOS CERTIFICATS POUR ETRE VALABLE AU DEBUT DU CHAMPIONNAT**

### Rappel

- Pour les personnes majeures, l'obtention d'une licence d'une fédération **sportive** est subordonnée à la présentation d'un certificat médical **datant de moins d'un an** à la date de prise de la licence et permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou, le cas échéant, de la discipline concernée.
- Attention si interruption d'un an, certificat non valide même si moins de 3 ans, ce paramètre est mis en avant sur l'[attestation](#),
- Inscription d'un nouveau joueur ayant une licence FFVB. Daté de moins d'1 an. Un rappel a été fait sur le principe d'obtention d'une licence pour joueur (euse) FFVB
- Sur le **certificat médical** doit figurer la **mention "en compétition"**

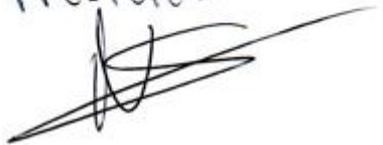
Bilan du tournoi de Rouillon

Exceptionnel ! 10 équipes n'ont pas pu s'inscrire faute de place  
Une grande mixité de niveaux et du très bon niveau  
Bravo à l'équipe organisatrice

PSC1 : Stages PSC 1. Prix 20€ au lieu de 40€ (50% pris en charge par l'association)  
Dates sur Calendrier Cdos : [Formation – CDOS 72 \(franceolympique.com\)](https://franceolympique.com)

**Fin de l'AG, 21h30** suivie du renouvellement du bureau puis du pot de l'amitié

GASNIER Nicolas  
Président.



Le secrétaire : Vincent Dumont

